

Soleil et cancers de la peau : la Société Française de Dermatologie alerte sur l'urgence de la prévention

À l'approche des beaux jours, la Société Française de Dermatologie rappelle que l'exposition excessive au soleil reste l'un des principaux facteurs de risque des cancers cutanés. Chaque année en France, des milliers de nouveaux cas de mélanomes et de carcinomes sont diagnostiqués, alors qu'une large part pourrait être évitée grâce à des gestes simples de protection et à un dépistage précoce.

Face à la progression continue des cancers de la peau, la prévention constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique.

Cancers cutanés : fréquents et parfois graves

Chaque année en France, environ **18 000 nouveaux cas de mélanome** sont diagnostiqués et près de **2 000 décès** lui sont attribués. Parmi les cancers cutanés, on distingue principalement :

- les **carcinomes**, les plus fréquents, généralement de bon pronostic lorsqu'ils sont traités tôt ;
- le **mélanome**, plus rare mais plus agressif, pouvant engager le pronostic vital en cas de diagnostic tardif.

Les UV, un risque bien établi

Les rayonnements ultraviolets (UV), naturels ou artificiels, sont responsables de dommages cellulaires pouvant favoriser l'apparition de cancers cutanés. Le bronzage artificiel en cabine est d'ailleurs classé cancérogène certain par l'Organisation Mondiale de la Santé. Une étude récente confirme que l'usage de cabines à bronzer multiplie par 2,85 le risque de mélanome¹ et que ceux-ci surviennent sur des zones habituellement peu exposées.

Les expositions répétées, les coups de soleil durant l'enfance, les activités extérieures prolongées ou encore certaines professions exposées augmentent le risque au fil des années.

« *Le soleil n'est pas anodin pour la peau. Les dommages s'accumulent silencieusement au cours de la vie* », rappelle le **Professeur Christophe Bedane, dermatologue au CHU de Dijon et membre du groupe Photodermatologie de la Société Française de Dermatologie**.

La prévention : des gestes simples qui sauvent des vies

La protection vestimentaire reste la mesure la plus efficace contre les UV, notamment chez les enfants, les sportifs et les personnes travaillant en extérieur. Vêtements couvrants, chapeau à larges bords, lunettes de soleil et recherche de l'ombre doivent être privilégiés.

¹ Geramini et al Sci Adv 2025

Les produits de protection solaire complètent ces mesures. Ils doivent offrir une protection large spectre contre les UVB et les UVA, avec un indice adapté au type de peau et aux conditions d'exposition. Les indices 30 à 50+ sont généralement recommandés, en particulier pour les peaux claires ou à risque.

La crème solaire doit être appliquée généreusement et renouvelée régulièrement, surtout après la baignade, la transpiration ou un frottement.

Certaines populations nécessitent une vigilance renforcée : enfants, personnes à peau claire, antécédents de cancer cutané, greffés, patients photosensibles ou prenant des traitements photosensibilisants.

Les principales mesures de photoprotection sont les suivantes :

- Éviter l'exposition entre 12 h et 16 h lors des périodes les plus ensoleillées,
- Rechercher l'ombre dès que possible,
- Porter vêtements couvrants, chapeau à larges bords et lunettes de soleil,
- Appliquer une protection solaire adaptée, à renouveler régulièrement,
- Protéger particulièrement les enfants,
- Ne jamais utiliser les cabines de bronzage UV.

Se protéger du soleil, c'est aussi surveiller sa peau

L'apparition d'une nouvelle lésion ou la modification d'un grain de beauté (taille, forme, couleur, relief) doit conduire à consulter un dermatologue.

Le dépistage précoce améliore fortement les chances de guérison. La SFD encourage chacun à surveiller régulièrement sa peau et à consulter un dermatologue en cas de :

- grain de beauté qui change,
- lésion qui grossit,
- asymétrie,
- bords irréguliers,
- couleurs multiples,
- plaie qui ne cicatrise pas.



La campagne **YES, I CAN (comme Changeant de forme, Anormal et Nouveau)**, lancée par la SFD, vise précisément à aider le grand public à reconnaître les signes d'alerte justifiant une consultation. Elle s'adresse plus particulièrement aux populations à risque : personnes à peau claire, individus ayant subi de nombreux coups de soleil dans l'enfance, professionnels exposés au soleil ou patients ayant déjà présenté un cancer cutané.

Le mélanome peut ressembler à un grain de beauté présentant des signes d'alerte tels qu'une asymétrie, des bords irréguliers, plusieurs couleurs ou une modification de taille ou d'aspect.

Des traitements en progrès, mais la prévention reste essentielle

Si le traitement du mélanome repose principalement sur la chirurgie à un stade précoce, environ 15 % des patients présentent une récurrence locale, ganglionnaire ou métastatique, associée à un pronostic plus sombre.

Depuis 2011, l'arrivée de l'immunothérapie et des thérapies ciblées a profondément modifié la prise en charge du mélanome métastatique.

Les anti-PD1, aujourd'hui traitement de première intention, permettent des réponses durables chez 35 à 45 % des patients, tandis que les associations d'immunothérapies atteignent jusqu'à 60 % de réponses, au prix d'une toxicité plus élevée.

Ces traitements sont désormais également utilisés à des stades plus précoces afin de réduire le risque de récurrence et d'évolution métastatique.

« Ces avancées offrent aujourd'hui de nouvelles perspectives à des patients qui, il y a encore une dizaine d'années, ne disposaient d'aucune option thérapeutique efficace », rappelle le **Pr Gaëlle Quéreux, past-Présidente de la SFD, membre du groupe cancérologie cutanée de la Société Française de Dermatologie.**

Un message simple : protéger sa peau toute sa vie

La SFD appelle à faire évoluer les comportements face au soleil. La protection solaire ne concerne pas uniquement les vacances d'été : elle doit s'inscrire dans les habitudes quotidiennes, dès l'enfance et tout au long de la vie.

Informé, prévenir, dépister : trois réflexes essentiels pour réduire durablement les cancers de la peau.

À propos de la SFD (Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible) et de son Fonds de dotation

La Société Savante, créée en 1889 et association reconnue d'utilité publique, a pour mission la promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien de la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins.

Pour amplifier son soutien à la recherche, le Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de lever des fonds pour subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, l'oncologie, les maladies inflammatoires chroniques, les maladies rares ou encore les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier afin d'améliorer les prises en charge.

Plus de 2 500 dermatologues et internes sont membres de la SFD qui est gérée par un Conseil d'Administration comprenant paritairment des dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année.

MAISON DE LA DERMATOLOGIE

10, Cité Malesherbes – 75009 Paris – Tel. : 01.43.27.01.56

Contact courriel : secretariat@sfdermato.org

Site : www.sfdermato.org

Site du Fonds de dotation : www.fondsdedotation.sfdermato.org

Site grand public : www.dermato-info.fr

Contact presse SFD : presse@sfdermato.org – 06.07.76.82.83